

Nombre de conseillers L'an deux mille vingt-deux le mardi 8 février à dix-huit heures
En exercice : 11 trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de
Présents :7 Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session
Votants :10 ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la
Absents :4 présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Date convocation : N°2022_D02 : Plan de financement : « Point d'aspiration sur la
Le 1 février 2022 Durenque ».

Présents : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL
Jacqueline, CATALA Gérard, RAYSSEGUIER Christian, MONJAL
Mathilde, TONON Yannick.

Absent : LECUTIER Jean-Marc

Absent donnant procuration :

MILHET Benoit donne procuration à CABROL Jacqueline

RUIZ Benoit donne procuration à CATALA Gérard

KAMILLE Abou-kanh donne procuration à AUSSILLOU Pierre

Secrétaire de séance :

CATALA Gérard, a été nommé secrétaire de séance.

Vu la nécessité de mettre en place une défense extérieure contre
l'incendie sur la Durenque au niveau du Moulin.

Vu la délibération n°2021_D25 du 6 octobre 2021.

Vu le devis d'un montant de : 3 000€ HT

Mme Le Maire propose au conseil un **plan de financement :**

DETR 2022 50% 1500 €

CACM 25% 750 €

Autofinancement (commune) 25% 750 € €

Le conseil approuve à l'unanimité le plan de financement.

Fait à Boissezon le 8 février 2022,

Le Maire,
CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,
compte tenu de la Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
transmission à la sous- Municipal.

préfecture

Le 14 février 2022

Fait à Boissezon

Le 14 février 2022

Le Maire, Jacqueline CABROL.